



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. PIWNIUK, *président du Comité permanent de la justice*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*;
- projet de loi 6 — *Loi corrective de 2018/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2018*;
- projet de loi 8 — *Loi sur les référendums/The Referendum Act*;
- projet de loi 9 — *Loi sur la modernisation du droit de la famille/The Family Law Modernization Act*;
- projet de loi 20 — *Loi modifiant diverses lois en matière de modernisation des tribunaux/The Courts Modernization Act (Various Acts Amended)*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* CULLEN;
- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* FRIESEN;
- M. ISLEIFSON (vice-président);
- M. JOHNSTON (St. James);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M^{me} LATHLIN;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. PIWNIUK (président);
- M^{me} SMITH (Point Douglas);
- M. TEITSMA.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act* :

Keith Kovacs	Particulier
Bonnie Bricker	Particulier
Kristen Valeri	Centre des sciences de la santé, Winnipeg
Cassidy Allison	Particulier

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi sur la modernisation du droit de la famille/The Family Law Modernization Act* :

Ronald Bewski	Family Mediation Manitoba
Jason Bekiaris	Particulier
Robynne Kazina	Association du Barreau du Manitoba (Section du droit de la famille)
Lawrence Pinsky	FAMLI Mediation and Arbitration
Allan Fineblit	Particulier
Christine Ens	Mediation Services

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 20 — *Loi modifiant diverses lois en matière de modernisation des tribunaux/The Courts Modernization Act (Various Acts Amended)* :

Susan Dawes	Provincial Judges Association of Manitoba
Mark Toews	Association du Barreau du Manitoba

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act* :

Anna Ziomek	Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba
-------------	---

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N^o 5) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 6) — *Loi corrective de 2018/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2018*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 8) — *Loi sur les référendums/The Referendum Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 9) — *Loi sur la modernisation du droit de la famille/The Family Law Modernization Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 20) — *Loi modifiant diverses lois en matière de modernisation des tribunaux/The Courts Modernization Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 42 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

Entrée en vigueur

42 *La présente loi entre en vigueur à la date fixée par proclamation.*

Sur la motion de M. PIWNIUK, le rapport du Comité est déposé.

La présidente dépose le rapport annuel de la Commission de régie de l'Assemblée législative pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

(Document parlementaire n^o 40)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le ministre FIELDING, M^{me} FONTAINE ainsi que MM. LAGASSÉ et EWASKO font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (B. Dequier, R. Gowronsky, S. Graydon et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (L. Nabas, J. Nabas, J. Nabas et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (T. Ross, D. Prosner, Y. Kipling et autres)

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (M. Glaser, A. Lewis, N. Palsson et autres)

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Hanischuk, P. Brar, L. Chupyha et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (B. Turner, N. Conti, T. Vickland et autres)

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (J. Willsey, N. Smith, J. Link et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (M. Storin, C. Vandenberghe Burton, T. VanMackelberg et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler les coupes et les fermetures qui nuisent à l'accès des patients à des soins de santé de qualité en temps opportun et à effectuer de véritables investissements dans le système de soins de santé public manitobain qui amélioreront la qualité des soins pour les patients et la capacité de ces derniers d'y accéder en temps opportun de manière à augmenter le nombre de lits dans le système et à recruter et à maintenir un nombre adéquat d'infirmières et d'autres professionnels de la santé en vue de répondre aux besoins du Manitoba. (M. Barkman, C. Reynolds, J. Seinhuber et autres)

Lundi 13 mai 2019

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* PEDERSEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — *Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

M^{me} SMITH (Point Douglas), M. ALLUM, M^{me} MARCELINO (Logan) ainsi que MM. LAMONT et ALTEMEYER interviennent. M^{me} LATHLIN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger